



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



PRÉFET
DE
HAUTE-SAVOIE

Communiqué de presse

Exercice Léman 16

Simulation grandeur nature d'un incident lacustre

Un exercice visant à tester en taille réelle le dispositif international de sécurité et de sauvetage sur le lac Léman, se déroulera jeudi 15 septembre dans la matinée. Eprouvant la coordination à des échelons stratégiques, opérationnels et tactiques des différents intervenants, cette simulation impliquera une unité de la Compagnie générale de navigation (CGN), ainsi que la participation des acteurs de la sécurité civile française et de l'ensemble des partenaires sécuritaires vaudois.

Jeudi 15 septembre 2016, l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) du canton de Vaud, en charge de la gestion et de la coordination des événements particuliers sortant de l'ordinaire, organise, en collaboration étroite avec la Préfecture de Haute-Savoie et la CGN, un exercice simulant un incident lacustre, avec passagers, sur le lac Léman. Plusieurs centaines d'intervenants et figurants seront mobilisés à cette occasion et présents sur le site de l'exercice.

Les autorités demandent à la population de respecter les normes de sécurité et d'éviter, dans la mesure du possible, de s'approcher des rives du lac, secteur Lausanne-Vidy, durant la durée de l'exercice, afin de ne pas entraver le travail des intervenants. Les usagers du lac sont aussi appelés à ne pas s'approcher des bateaux en exercice pour des raisons de sécurité. Le trafic sur le lac sera maintenu selon l'horaire habituel.

L'exercice, qui se déroulera sur les eaux territoriales suisses et françaises, a pour objectif de tester le plan multilatéral de secours sur le lac Léman, prolongement de l'entente régionale récemment signée par les autorités compétentes.

Cette simulation à grande échelle consiste à tester et évaluer les procédures d'intervention et les méthodes de travail de tous les partenaires de la protection de la population – la police, les sapeurs-pompiers, les services sanitaires, la protection civile, les sociétés de sauvetage du lac Léman, certains intervenants publics et privés, ainsi que les autorités cantonales et communales. Les procédures de gestion de crise de la CGN seront elles aussi testées, suite à leur adaptation consécutive à un exercice interne datant de 2014. L'EMCC profite de ce type d'exercice pour affiner ses propres procédures de conduite centralisée et coordonnée dans la gestion d'événement hors courant normal.

Le Canton de Vaud se livre tous les deux ans à ce type d'exercice afin d'améliorer sans cesse sa capacité à faire face aux événements de grande ampleur et à tester ses procédures. Le Conseil d'Etat juge ces exercices nécessaires pour assurer la meilleure prise en charge possible en cas d'événements réels.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 septembre 2016

Renseignements complémentaires:

DIS, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite, 079 214 14 22

L'exercice en continu sur : Twitter@ORCAvd et www.facebook.com/ORCAvd

Images : goo.gl/photos/YF2Y9ELTqzYc8Ada9